Congrès international du CRPOS : Le pharmacien d'officine en quête de nouvelles missions

Abderrahim DERRAJI - 2018-05-15 10:28:07 - Vu sur pharmacie.ma

Lors du Congrès international du CRPOS, Mme Saadia Motaouakkil, présidente du CRPOS, a commencé par relater les attentes pressantes des pharmaciens d'officine et leur sentiment mitigé par rapport à l'action gouvernementale. En effet, dès la séance inaugurale, elle a déclaré que «ce congrès coïncide avec une certaine ouverture du Gouvernement au débat par rapport aux dossiers de la profession que nous défendons depuis des années. Malheureusement, le Gouvernement n'a pas toujours tenu ses promesses…» La présidente du CRPOS a, par la suite, brossé un tableau de l'évolution que connaît l'exercice officinal, en se référant aux modèles français et canadien. Dans ces pays, le pharmacien d'officine s'est vu conférer de nouvelles missions lui permettant de jouer un rôle essentiel, notamment dans le suivi des maladies chroniques et dans l'amélioration de la couverture vaccinale.

Selon Mme Motaouakkil, en plus de la crise économique qui ne cesse de s'amplifier, la profession pharmaceutique souffre aujourd'hui d'une véritable «crise d'identité». Car, le pharmacien d'officine est en quête de la place qui lui sied dans le parcours de soins. En effet, ce professionnel de la santé dispose du savoir et des compétences nécessaires pour jouer un rôle important dans la prise en charge des patients. Et ce, grâce aux conseils qu'il peut prodiguer pour garantir un usage rationnel du médicament, mais aussi au rôle capital qu'il peut jouer dans l'éducation thérapeutique des patients. À l'instar des autres nations, le Maroc, pays qui connaît une recrudescence des maladies non transmissibles, gagnerait à doter les lois réglementant la profession pharmaceutique de nouvelles dispositions permettant aux pharmaciens de normaliser des missions qui sont généralement pratiquées d'une manière empirique. «Le ministre de la Santé s'est montré favorable aux nouvelles missions», a affirmé la présidente du CRPOS, avant d'ajouter que «M. Anas Doukkali est conscient de la nécessité de trouver des solutions pour compenser la baisse des revenus des pharmaciens, conséquente à la mise en application du décret de fixation des prix des médicaments.» Ces nouvelles missions représentent une opportunité, à la fois, pour les pharmaciens, pour les citoyens, mais aussi pour les caisses d'assurance maladies. Les pharmaciens pourront juguler leur crise économique, les caisses feront des économies, car un patient bien suivi est un patient qui coute beaucoup moins cher à l'État, et les citoyens bénéficieront des compétences et de la proximité des pharmaciens d'officine. Sans compter que grâce au maillage exceptionnel des pharmacies à travers le Royaume, ces derniers pourraient jouer un rôle très important dans les régions où les structures sanitaires et les ressources humaines qualifiées manquent cruellement.

Pour finir, la présidente du CRPOS a conclu sa présentation en insistant avec acuité sur la nécessité de publier certains textes d'application de la loi 17-04, de mettre en place des mécanismes pour que les réserves des cliniques se conforment aux lois en vigueur, de mener une réflexion autour du droit de substitution et d'étudier les possibilités d'impliquer le pharmacien d'officine pour améliorer l'accès aux médicaments destinés aux bénéficiaires du Ramed.